

CPAM d'Ille-et-Vilaine  
DIRESS  
Pôle Logistique - Services Généraux

**MARCHÉ PUBLIC**  
ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

# Fourniture de mobilier pour la CPAM d'Ille-et-Vilaine

## Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	512-2025
Date limite de remise des plis	<b>04/02/2026 à 12:00</b>
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

# 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

## ■ Acheteur :

### **CPAM d'Ille-et-Vilaine**

Direction des Ressources – CPAM d'Ille-et-Vilaine  
Pôle Logistique - Services Généraux  
Cours des alliés  
35024 Rennes Cedex 9

La personne en charge du dossier est : TIENVROT Nicolas, Assistant Contrats et Marchés  
Caisse Primaire d'assurance maladie  
Pôle Logistique - Services Généraux  
Cours des Alliés  
35024 Rennes Cedex 9  
SIRET : 77774934200021

## ■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Fourniture de mobilier pour la CPAM d'Ille-et-Vilaine**

*La fourniture de mobiliers concerne principalement le site de la Courrouze à Saint-Jacques de la Lande (dénommé "AMBRE") : les postes de travail (bureaux, fauteuils, armoires, cloisons acoustiques...), les salles de réunion, la salle de séminaire, les tisaneries, l'espace de restauration, le salon et les terrasses extérieures. Il accueillera jusqu'à 500 personnes.*

*Sont également concernés tous les autres sites du département notamment le siège situé Cours des Alliés à Rennes dans un objectif de renouvellement pluriannuel du mobilier.*

Code CPV	Libellé CPV
39100000-3	Mobilier
39130000-2	Mobilier de bureau
39151000-5	Mobilier divers
39151300-8	Mobilier modulaire
39120000-9	Tables, armoires, bureaux et bibliothèques
39121000-6	Bureaux et tables
39113100-8	Fauteuils
39142000-9	Mobilier de jardin

■ **Caractéristiques principales du contrat :**

	Objet du contrat	Fourniture de mobilier pour la CPAM d'Ille-et-Vilaine
	Acheteur	CPAM d'Ille-et-Vilaine
	Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de fournitures
	Structure	3 lots
	Lieu d'exécution	Principalement le site de la Courrouze, AMBRE, rue de l'île de Sein, 35136 Saint-Jacques de La Lande D'autres sites en Ille-et-Vilaine pourront être concernés (annexe 1)
	Durée	12 mois reconductible 3 fois - Marché sans mise en concurrence ultérieure avec le même titulaire possible
	Développement durable	Clause sociale - Clause environnementale
	Pénalités de retard	Variable selon les prestations du contrat
	Variation des prix	Révisables (formule) : $Po \times 0,15 + 0,85 \times (Im / Io)$
	Nature des prix	Prix unitaires

■ **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 3 lots :

Type	Objet, délai
Lot 1	Postes de travail : Bureaux - Rangements - Accessoires - Cloisons acoustiques – Divers  (CPV 39121000-6 : Bureaux et tables - 39120000-9 : Tables, armoires, bureaux et bibliothèques - 39100000-3 : Mobilier - 39130000-2 : Mobilier de bureau - 39151300-8 : Mobilier modulaire)
Lot 2	Lot n°2 - Fauteuils de bureaux  (CPV 39113100-8 : Fauteuils - 39110000-6 : Sièges, chaises et articles assimilés, et pièces connexes - 39112000-0 : Chaises - 39113000-7 : Sièges et chaises divers)
Lot 3	Lot n°3 – Aménagement d'espaces spécifiques : salles de séminaire, de réunion, de créativité, de restauration, tisaneries, terrasses et cabines acoustiques  (CPV 39142000-9 : Mobilier de jardin - 39100000-3 : Mobilier - 39150000-8 : Mobilier et équipements divers - 39151000-5 : Mobilier divers)

Un même fournisseur ne peut se voir attribuer qu'un maximum de 3 lots.

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

### ■ Procédure de passation :

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

### ■ Planning prévisionnel de la consultation\* :

	Publication de la consultation	décembre 2025
	Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat	janvier 2026
	Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs	janvier 2026
	Analyse des offres, demandes de précisions éventuelles	janvier 2026
	Classement des offres et attribution du contrat	février 2026
	Information des candidats non retenus	février 2026
	Signature et notification du contrat	mars 2026
	Démarrage des prestations	avril 2026

\*Ce planning est prévisionnel et ne saurait engager la responsabilité de l'acheteur en cas de décalage dans le temps. L'acheteur se laisse la possibilité de le modifier ou de l'ajuster si besoin.

### ■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

### ■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Règlement de la consultation (RC)
- Cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Cadre de Réponse Technique (CRT)
- Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
- Détail Quantitatif Estimatif (DQE)
- Annexe 1 - Listes des sites
- Annexe 2 – Visuels
- Annexe 3 – Dimensions des espaces
- Le carnet d'ambiance
- Livret de sécurité

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

### ■ Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### ■ Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

### 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

#### ■ Réponse et groupement :

En cas d'attribution du contrat à un groupement, l'acheteur se réserve la possibilité d'imposer la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/12/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

#### ■ Variantes :

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

#### ■ Contenu des plis et conditions de participation :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
<b>Situation juridique</b>	
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
<b>Capacité économique et financière</b>	
Certificat de régularité fiscale	<i>Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales</i>
<b>Capacité technique et professionnelle</b>	
Certificat de régularité sociale	<i>Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise</i>
<b>Capacité technique et professionnelle : minima exigés</b>	
Certificats Qualité	<i>Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à des spécifications techniques, ou à défaut, preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité</i>

**Présentation des documents :** le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
BPU	<i>Bordereau de prix unitaire</i>
Cadre de réponse technique	<i>Cadre de réponse technique complété en y joignant les éléments justificatifs demandés selon les modalités décrites en page de garde du document.</i>
Tarifs ou catalogue	<i>Tarifs ou catalogue(s) tarifaire(s) du candidat avec la totalité des prix unitaires publics et indiquant le montant du rabais sur les produits y figurant</i>
DQE	<i>Détail quantitatif estimatif</i>

#### ■ Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Caisse Primaire d'Ille-et-Vilaine, Pôle Logistique, Cours des alliés, 35024 Rennes Cedex

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'anti spam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

<https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance>

<https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

#### ■ Maquettes ou échantillons :

Pour le Lot n° 2 uniquement, le candidat doit remettre en échantillon un fauteuil de travail standard dossier mousse (n° 27) et un fauteuil de travail supérieur dossier mousse (n°29) à l'appui de son offre dans les conditions suivantes : La livraison devra se faire à la CPAM de Rennes, au Pôle Logistique, au 2ème étage, Cours des Alliés à Rennes. Un mail sera adressé 48h minimum avant la livraison à l'adresse suivante: plog.cpam-ille-et-vilaine@assurance-maladie.fr. La date butoir est le 04 février 2026.

Ces éléments seront restitués par l'acheteur dans les conditions suivantes : Les échantillons devront être récupérés par les candidats à leurs frais, dans un délai d'un mois à compter de la notification du marché. A défaut, ils seront considérés comme propriété de la CPAM de Rennes. Les échantillons de l'entreprise titulaire du lot n°2 seront conservés et deviendront la propriété de la CPAM de Rennes.

Ils serviront de référence contractuelle quant à la qualité du mobilier de même nature pendant l'exécution du marché.

Les échantillons porteront une identification claire indiquant le libellé de l'appel d'offres mais sans logo ou marque de reconnaissance du candidat sur le mobilier du soumissionnaire les ayant déposés.

La livraison comprendra les échantillons représentatifs des produits demandés afin de permettre l'appréciation par la CPAM de Rennes. L'entreprise qui ne fournira pas d'échantillon ou qui sera en retard dans la livraison, obtiendra la note de zéro, non éliminatoire, pour le critère concerné.

#### ■ Régularisation des propositions :

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

## 4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

### ■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

#### Lot 1 :

Critère	Descriptif
1. Prix (45 points)	Prix apprécié au regard d'une simulation de commande (DQE).
2. Valeur technique (40 points)	Valeur technique appréciée notamment au regard des éléments suivants:  - Qualité (20 points)  Ergonomie analysée au travers des fiches techniques (photos couleurs, description précise de chaque élément et matériaux utilisés) pour les articles listés au BPU Design et insertion dans l'espace de travail Qualité des revêtements / durabilité Variété des coloris proposés Relargage de composés organique volatils
- Livraison (10 points)	Délai de livraison et installation du mobilier Délai de livraison des pièces détachées Délai de livraison de remises des plans (3D) Méthodologie de livraison: organisation, personnel dédié, équipements, délais de montage par rapport au DQE fourni Délai d'intervention suite à une demande de SAV
- Service après-vente (10 points)	Durée de la garantie globale minimum Pérennité des gammes des plateaux Pérennité des pièces détachées
3. Clause environnementale et sociale (15 points)	Qualités environnementales des meubles et prestations indissociables appréciée notamment au regard des éléments suivants figurant au cadre de réponse du candidat.
- Critères Sociaux et Sociétaux (5 points)	Proposition pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'insertion sociale, formation du personnels (éco-geste, sécurité, ...) et Insertion sociale en lien avec le marché (jeune diplômé, stagiaire, retour à l'emploi, personnes en situation de handicap...)
- Développement Durable (10 points)	Niveau de recyclabilité des bureaux présents au DQE Pourcentage de matériaux recyclés dans la composition des bureaux présents au DQE Nature des matériaux utilisés dans la composition des bureaux présents au DQE Optimisation des emballages Processus de reprise et valorisation du mobilier repris Labellisation du mobilier proposé au DQE Véhicules utilisés pour la livraison (y compris pour les sous-traitants) Formation des livreurs à l'éco conduite

**Lot 2 :**

Critère	Descriptif
1. Prix (45 points)	Prix apprécié au regard d'une simulation de commande (DQE).
2. Valeur technique (40 points)	Valeur technique appréciée notamment au regard du fauteuil remis en échantillon.
- Qualité (20 points)	Ergonomie / sensation générale de confort analysé à partir des échantillons Réglages intuitifs analysé à partir des échantillons Densité de la mousse d'assise du fauteuil remis en échantillon Densité de la mousse du dossier du fauteuil remis en échantillon
- Livraison (10 points)	Délai de livraison Délai de livraison des pièces détachées Méthodologie de livraison : organisation, personnel dédié, équipements délais de montage par rapport au DQE fourni Délai d'intervention suite à une demande de SAV
- Service après-vente (10 points)	Durée de la garantie Pérennité des gammes Pérennité des pièces détachées
3. Clause environnementale et sociale (15 points)	Qualités environnementales des mobiliers et prestations indissociables appréciée notamment au regard des éléments suivants figurant au cadre de réponse du candidat.
- Critères Sociaux et Sociétaux (5 points)	Proposition pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'insertion sociale, formation du personnels (éco-geste, sécurité, ...) et Insertion sociale en lien avec le marché (jeune diplômé, stagiaire, retour à l'emploi, personnes en situation de handicap...)
- Développement Durable (10 points)	Niveau de recyclabilité du fauteuil remis en échantillon Pourcentage de matériaux recyclés dans la composition du fauteuil remis en échantillon Nature des matériaux utilisés dans la composition du fauteuil remis en échantillon Optimisation des emballages Processus de reprise et valorisation du mobilier repris Labellisation du fauteuil remis en échantillon Véhicules utilisés pour la livraison ( y compris pour les sous-traitants) Formation des livreurs à l'éco conduite

**Lot 3 :**

Critère	Descriptif
1. Prix (45 points)	Prix apprécié au regard d'une simulation de commande (DQE).
2. Valeur technique (40 points)	Valeur technique appréciée notamment au regard des éléments suivants:
- Qualité (15 points)	Design et insertion dans l'espace de travail Variété des gammes proposées au catalogue Nombre de coloris proposés
- Livraison (10 points)	Délai de livraison et installation Délai de livraison des pièces détachées Délai de livraison de remises des plans (3D) Méthodologie de livraison: organisation, personnel dédié, délais de montage par rapport au DQE fourni
- Service après-vente (10 points)	Durée de la garantie d'un produit sélectionné au DQE Pérennité des pièces détachées d'un produit sélectionné au DQE Prestation du SAV en interne
3. Clause environnementale et sociale (15 points)	Qualités environnementales des mobiliers et prestations indissociables appréciée notamment au regard des éléments suivants figurant au cadre de réponse du candidat
- Critères Sociaux et Sociétaux (5 points)	Proposition pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'insertion sociale, formation du personnels (éco-geste, sécurité, ...) et Insertion sociale en lien avec le marché (jeune diplômé, stagiaire, retour à l'emploi, personnes en situation de handicap...)
- Développement Durable (10 points)	Niveau de recyclabilité du bureau présent au DQE Pourcentage de matériaux recyclés dans la composition du bureau présent au DQE Nature des matériaux utilisés Optimisation des emballages Processus de reprise et valorisation du mobilier repris Labellisation du mobilier au DQE Véhicules utilisés pour la livraison ( y compris pour les sous-traitants) Formation des livreurs à l'éco conduite

**Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :**

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Assurance	Une attestation d'assurance en cours de validité en lien avec les prestations décrite dans le marché.
Extrait KBIS	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion
Un relevé d'identité bancaire	
Le livret de sécurité	Livret de sécurité signé par le titulaire

## 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référend précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référend contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Rennes  
3 contour de la Motte  
Hôtel de Bizien  
35044 Rennes  
Téléphone : 02.23.21.28.28

#### **Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :**

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

**Communication aux tiers** : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

**Droits d'accès, de rectification, de suppression** : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'àuprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : ou enfin, directement auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**Durée de conservation des données personnelles** : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.



#### **Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

- [Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
- [Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
- [Médiateur des entreprises](#)
- [CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)

Fait à Rennes,

Le directeur,  
Monsieur Jean-Baptiste Calcoen